



CONSEIL d'ADMINISTRATION de l'APEL du Lycée Notre Dame du Grandchamp COMPTE-RENDU du 9 octobre 2017

Présents : Cendrine BARRUYER-LATIMER, Charlotte BAUDOT, Marie BENEVENT, Cristelle BONNET, Pascal BOURGOIN, Laurent BROSSARD, Anne-Lys de HAUT de SIGY, Anne de PUYBAUDET, Cécile FITOUSSI, Hélène FORTUNET, Sophie GOHART, Manuelle LAI, Hélène LAURIOZ, Valérie LE DASTUMER, Anne-Laure MAGNE, Delphine MICHAUX, Jean-Jacques PLANE, Delphine POUTEAU, Bénédicte SONET, Armelle WARNERY

Invités : Emmanuel VANDROUX, Arnaud DESBOIS, David BROUAIL

Absents excusés : Franck BOUHERET, Françoise CESARINI, Benoît GROSSEUVRE, Catherine JOHNSON

Ordre du jour :

1. Photo de groupe
2. Invité : David Brouail (*Responsable du Service Relations-Entreprises*)
3. Vie de l'établissement : Emmanuel Vandroux
4. Validation du compte rendu du CA du 25 septembre 2017 (parties 1 & 2)
4. Informations de l'Apel_{n+1} : Hélène Fortunet
5. Vie de l'Apel : avancement des différentes commissions
6. Synthèse

1. Photo de groupe

Hélène souhaite à tous bienvenue et remercie pour leur présence et participation les membres du conseil et nos invités, notamment M. David Brouail, *Responsable du Service Relations-Entreprises* du Lycée, et M. Emmanuel Vandroux, Chef d'établissement. Ainsi qu'il en a déjà eu l'occasion, David Brouail, chaleureusement remercié, prend en photo l'ensemble de l'assemblée !

2. Intervention de M. David Brouail, Responsable du Service Relations-Entreprises

M. David Brouail vient présenter aux conseillers le *Service Relations-Entreprises*. Ce dernier a trois missions principales :

- Accueillir les jeunes en alternance. 600 jeunes du lycée naviguent entre Grandchamp et l'entreprise qui les emploient. Si le jeune n'a pas de contrat avec une entreprise, on ne peut le garder en formation. Il faut donc former une paire alternant/entreprise : veiller à l'accueil du jeune ainsi qu'à la bonne relation avec l'entreprise.

- Assister les familles et l'entreprise sur les aspects juridiques de l'alternance et notamment la rédaction du contrat, entièrement prise en charge par le *Service RE* (il ne manque que la signature !).

- Collecter la Taxe d'Apprentissage. Un établissement, hors apprentissage, vit grâce aux frais de scolarité apportés par les familles et aux subventions de l'Etat. Dans le cas de l'alternance, la loi prévoit qu'il n'y a pas de frais de scolarité pour les familles et la participation de l'Etat n'est plus que de 20%. Les 80% restant à charge peuvent être récupérés grâce à la Taxe d'Apprentissage...

C'est sur ce dernier point que les parents peuvent apporter leur aide. En effet, presque toutes les entreprises sont soumises à la Taxe d'Apprentissage, impôt qui doit être payé avant le 1^{er} mars au collecteur de son choix. Elles n'ont pas le choix du montant à verser, montant qui est calculé sur la base des rémunérations versées (masse salariale). En revanche, elles peuvent choisir la structure qui va en bénéficier (une ou plusieurs écoles). ND du Grandchamp a besoin de 2 millions d'euros pour financer la scolarité des 600 jeunes inscrits dans les cursus en alternance ainsi que les formations technologiques et professionnelles. C'est donc un véritable défi auquel le *Service Relations-Entreprises* est confronté chaque année. Le Lycée peut compter sur quelques entreprises

fidèles mais cela ne suffit pas. En effet, il faut chaque année trouver de nouvelles entreprises qui vont explicitement demander l'affectation de leur Taxe d'Apprentissage à Grandchamp (si tel n'est pas le cas, cet impôt collecté sera dirigé dans un tronc commun et l'Etat l'affectera où bon lui semblera).

A cette fin, près de 17 000 appels téléphoniques sont réalisés entre mi-novembre et mi-février par les équipes de *phoning* de M. Brouail. Ces appels ont permis 6 à 7 000 contacts directs : ce sont des appels « aboutis », c'est-à-dire qu'ils donnent lieu à une conversation avec un acteur de l'entreprise contactée, ce dernier donnant son accord pour une action de sa part auprès des services en charge du versement de la Taxe. Finalement, près de 1 000 entreprises versent une TA pour Grandchamp. Les appels sont faits non seulement auprès des parents des élèves de ND-GC mais aussi de ceux du Collège du Sacré-Cœur et de l'établissement Saint Jean Hulst. Cette liste initiale est d'abord triée par métier déclaré et/ou par société afin d'éliminer les acteurs économiques qui ne payent pas de TA (profession libérale, armée, entreprise de moins de 100 000 € environ de masse salariale...).

Les collecteurs de la Taxe d'Apprentissage (OCTA) perçoivent donc l'impôt avant le 1^{er} mars mais n'en transmettent qu'une partie aux établissements qui peuvent y prétendre, et ce, beaucoup plus tard... La TA comprend :

- une part régionale de 51% allouée à l'Etat
- un quota d'apprentissage de 26% pour les CFA (Centre de Formation des Apprentis)
- un hors quota de 23% pour les dépenses de formation hors apprentissage (CAP, Bac Pro, Bac Techno, BTS, DUT, Licence, Master, DCG, DSCG...).

La particularité de ND du Grandchamp, lycée polyvalent, est de pouvoir prétendre à tous les quotas : le quota pour notre UFA (qui appartient au CFA Ouest de l'Enseignement Catholique) et le hors quota pour AlterPro et Grandchamp Sup. NB : le coût d'une année de formation d'un apprenti à ND-GC est de 6 000 € !

Pour la prochaine campagne, l'accent sera mis sur :

- l'aide au remplissage précis du bordereau déclaratif (70% des déclarations sont mal remplies entraînant donc une perte pour ND-GC),
- la recherche du bon interlocuteur au sein de l'entreprise (dans une TPE : le patron ; dans une PME-PMI : le gérant ou directeur financier ; dans les grandes entreprises : le Service RH ou le DRH ; dans un cabinet d'expert-comptable : il est possible de récupérer la TA des clients qui n'ont indiqué aucune école).
- la mise en confiance de l'entreprise partenaire (assistance dans leur déclaration, agrandissement du réseau via *Grandchamp Alumni*, partenariat visant à associer une classe entière à une entreprise – exemple d'*ELIOR*).

Afin de sensibiliser et informer encore mieux les parents, une communication sur le thème de la Taxe d'Apprentissage et le placement possible des jeunes en stage au sein de leur entreprise sera présente sur le site internet de l'Apel ND-GC.

3. Vie de l'établissement : M. Emmanuel Vandroux

L'intervention de M. Vandroux est volontairement courte en raison du thème « ND-GC et l'entreprise » développé précédemment.

M. Vandroux distribue à tous les conseillers le livret de présentation du ***Collège de Sciences Humaines Thomas More*** et rappelle les origines de sa création :

- l'initiative du Professeur de Philosophie Laurent Payet-Chevalier, sollicité par Emmanuel Vandroux, a permis d'illustrer un des axes majeurs du projet éducatif de Grandchamp « *former des personnalités aux convictions affirmées* » ;
- la création d'une unique salle des professeurs (lieu fondateur) a contribué aux échanges fructueux ;

- la volonté de la Direction du Lycée a été de promouvoir « l'humain » dans les enseignements et de favoriser les échanges entre le Pré et Post-bac.

Ainsi, sont nés le slogan du CSHTM « **Discerner pour mieux agir** », la création d'un lien sur le site internet du Lycée (pour les réservations notamment) et le thème de l'année « **La Liberté** » !

Ce thème sera décliné sous forme de cinq conférences (au théâtre de 20h à 22h), animées par les élèves de la Terminale Littéraire, enregistrées aux fins retranscription sur le site, et toujours présentées par deux conférenciers (professeurs agrégés de philosophie, histoire, économie de ND-GC ou d'autres horizons ou encore des personnalités telles que le Père E. Gougaud, docteur en théologie catholique, ou le Général B. Binnendijk, avocat ecclésiastique) :

- 16 octobre : *La liberté et la vérité*

- 4 décembre : *Liberté économique et développement humain*

- 29 janvier : *Liberté et contraintes, sous l'éclairage de l'art*

- 12 mars : *Liberté, religion et modèle politique*

- 9 avril : *La liberté et l'amour*

Les élèves de Terminale inscrits au module « *Objectif Prépa* » devront suivre 4 des 5 conférences proposées cette année.

4. Validation du compte rendu du CA du 25 septembre 2017 (parties 1 & 2)

Après lecture, le compte rendu du CA du 25 septembre 2017 (1^{ère} partie) est adopté à l'unanimité des membres présents. La seconde partie du CA sera soumise à validation lors du prochain conseil.

5. Informations de l'Apel_{n+1}

*** Apel Nationale :**

- Le Congrès National de Rennes (1^{er} au 3 juin 2018) aura pour thème « *Transmettre* » et verra un moment fort : l'élection d'un nouveau couple présidentiel (Président et Vice-Président). L'Apel Académique de Versailles (2^{ème} académie en nombre d'adhérents) dispose de 20 voix.

- Hélène, Valérie et Armelle ont participé pendant 2 jours (les 5-6/10) à un module de Formation du Service ICF (Information et Conseil aux Familles) dans les locaux de l'Apel Nationale (Rue Saint Jacques). Cela a été, pour Valérie et Armelle qui suivaient cette formation pour la première fois, une prise de conscience de la dimension de l'Apel Nationale : des élus en charge de missions d'étude et diffusant une documentation riche, des « permanents » (salariés) en charge de l'organisation administrative et du suivi du mouvement, une diversité des territoires. De nombreux thèmes ont été abordés (Ecole inclusive, Ecole et Monde Professionnel, Accompagnement à l'Orientación, vie scolaire, formation des parents, site internet, Rencontres Parents-Ecoles, plateforme téléphonique, les partenaires...) et de la documentation mise à disposition.

- A la demande de l'équipe présidentielle de l'Apel Nationale, Hélène participe depuis juillet dernier à un groupe de travail sur le thème du « nouveau lycée » en parallèle des réflexions du gouvernement sur le Bac 2021. Le résultat de ce travail (destiné à être force de propositions pour le Bureau National de l'Apel) sera présenté lors d'un petit-déjeuner au Sénat le 29 novembre, l'objectif étant d'appréhender au mieux les contours/contenus du sujet et de prendre position dans l'intérêt des familles.

* **Apel Académique** : son AGO aura lieu le 22 novembre prochain dans les locaux de la DDEC. Hélène rappelle que si un conseiller désire faire partie de l'Apel Académique ou en connaître mieux le fonctionnement, il doit se manifester auprès d'elle (il sera invité à l'AG aux fins éventuelles de cooptation).

* **Apel Départementale** : l'AG de l'Apel 78 aura lieu le 16 novembre prochain (même lieu et même procédure si volonté d'en faire partie). La cotisation n+1 est de 13,50 € pour l'année en cours.

6. Vie de l'Apel : avancement des différentes commissions

C1 : les parutions 2017-2018 du BIP sont planifiées : octobre 2017 (BIP 47), février (48), avril (49) et juillet 2018 (50).

C2 : Pascal prendra contact avec David Brouail afin d'organiser la communication du Service Relations-Entreprise sur le site de l'Apel ND-GC.

C3 : Hélène propose le versement d'un don de 180 € pour *Urgences Antilles* (opération organisée par l'Apel Nationale et le SGEC pour la reconstruction des deux écoles de l'île Saint Barthélémy entièrement détruites après le passage de l'ouragan Irma et pour l'aide aux familles sinistrées). Le versement est accordé à l'unanimité des présents.

C4 : Solidarité Prévention Risques

- **ELIOR** : beaucoup de plaintes au sujet de la récupération des soldes des cartes de cantine de l'année précédente (pour les élèves ayant quitté le lycée). Les interventions de Hélène ont permis d'accélérer les remboursements.

- **Projet Voltaire 2017/2018** : 1 500 élèves pourront, cette année, bénéficier de cette aide (les étudiants du Sup se sont emparés de l'outil !). L'Apel poursuit le financement pour moitié du coût de ce projet. Trois tests sont prévus (lors de l'inscription, milieu et fin d'année avec une relance automatique). Il faut s'être exercé au moins 2 heures avant le mois de janvier. Une proposition de Certification Voltaire sera adressée aux élèves en fin d'année (coût à la charge des familles).

C5 : Relations Associations/Ecoles

- Les matinées « *Echange-café OSER78* » sont fixées les samedis 20 janvier et 9 juin 2018.

- Hélène prendra contact avec ses consoeurs des Apel B2C et SJH pour l'organisation des conférences 2017-2018.

C6 : l'organisation de la *Formation des Parents Correspondants* mise en place par Valérie est la suivante : nomination parmi les membres du CA d'un Parent Relais par niveau (Seconde LG : Anne-Laure / Première LG : Cécile / Terminale LG : Charlotte / Lycée Pro : Anne / Lycée Techno : Françoise) qui auront en charge la diffusion des inscriptions et la relance des PC de leur niveau. Valérie lance par mail le processus d'inscription.

Les Formateurs disponibles le 18/11 (Arnaud, Anne, Catherine, Laurent (?), Hélène, Delphine P) et le 25/11 (Valérie, Cristelle, Armelle, Pascal) seront secondés par les « Petites Mains » suivantes : Marie et Charlotte (le 18), Bénédicte et Anne-Laure (le 25). Dates et disponibilités à confirmer au prochain conseil.

C9 : Aide aux entretiens et à la recherche de stages

Charlotte rappelle les dates des prochains entretiens : 18/11 - 10/03 - 14/03 (*Job dating* du Lycée Pro) - 26/05 et 02/06. N'hésitez pas à vous inscrire !

**Prochaine réunion du Conseil d'Administration de l'Apel ND-GC
le lundi 6 novembre 2017**

Hélène FORTUNET
Présidente

Pascal BOURGOIN
Secrétaire